

# CICOS

Commission Internationale  
du Bassin Congo-Oubangui-Sangha



## SECRETARIAT GENERAL

### Termes de Référence

<b>Objet :</b>	Recrutement d'un Expert Principal à la Direction de l'Exploitation, des Infrastructures et des Voies Navigables (DEIVN) à la Commission Internationale du Bassin du Congo Oubangui-Sangha (CICOS)
<b>Type de poste :</b>	Catégorie P2 (cadre administratif)
<b>Durée du contrat :</b>	Contrat à Durée Indéterminée (CDI)
<b>Lieu d'affectation :</b>	Kinshasa/République Démocratique du Congo
<b>Période de soumission :</b>	Du 26 avril au 25 mai 2021

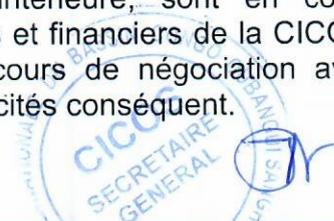
### I- Contexte et justification

La Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS) est une Institution sous régionale au service de l'intégration physique et économique des Etats du bassin du Fleuve Congo et du Fleuve Ogooué. Elle est constituée de six (06) Etats membres à savoir la République d'Angola, la République du Cameroun, la République Centrafricaine, la République du Congo, la République Démocratique du Congo et la République Gabonaise. Elle a pour mission la Promotion de la navigation intérieure et la gestion intégrée des Ressources en Eau.

Le Bassin du Congo est doté d'un réseau hydrographique très dense, avec des voies navigables estimées à plus de 25000 km à l'état naturel, dont au moins 15000 km classifiées. Au regard de l'interconnexion naturelle de ces voies navigables, ce réseau sert de voie d'intégration physique et d'échanges entre les États membres de la CICOS. Ces énormes potentialités prédisposent le Bassin fluvial du Congo à jouer un rôle de premier plan pour le développement socio-économique de la sous-région Afrique Centrale. Traduire cette promesse en réalité est l'un des défis majeurs que la CICOS tente de relever depuis sa création en 1999.

A cet effet, le Secrétariat Général de la CICOS a développé, à travers sa Direction de l'Exploitation, des Infrastructures et des Voies Navigables (DEIVN) et les différents Plans d'action stratégiques pour la promotion de la navigation dont elle s'est dotée, des projets importants dans le domaine de la navigation fluviale, touchant plusieurs aspects notamment la formation et le recyclage des acteurs, l'harmonisation de la réglementation, la facilitation et l'amélioration de la sécurité, la remise à niveau des infrastructures.

Plusieurs projets visant la promotion de la navigation intérieure, sont en cours d'implémentation avec le concours des partenaires techniques et financiers de la CICOS, tel que l'Union Européenne, tandis que d'autres sont en cours de négociation avec d'autres bailleurs ; ce qui nécessite un renforcement des capacités conséquent.





C'est pourquoi, en vue de la réalisation de cet objectif, le Secrétariat Général de la CICOS, entend renforcer ses effectifs en se proposant de recruter, au sein de la DEIVN, un Expert principal en charge des Infrastructures et des voies navigables.

## **II- Responsabilités**

Sous l'autorité du Secrétaire Général et sous la supervision du Directeur de l'Exploitation, des Infrastructures et des Voies navigables, et en étroite collaboration avec les autres directions et services de la CICOS, l'Expert Principal en charge des Infrastructures et des voies navigables, assure les fonctions de conseiller et de force de propositions en matière de développement des infrastructures et des voies navigables. A cet effet, il a pour tâches de :

- veiller à l'application des dispositions du Code de la Navigation Intérieure CEMAC/RDC relatives aux visites techniques et au jaugeage des unités fluviales ;
- proposer une politique négociée avec les Etats, en matière d'usage adéquat et équilibré des deux axes classiques de désenclavement du réseau du Bassin ;
- concevoir et proposer les possibilités de diversification du désenclavement du réseau Inter-Etats pour en assurer une meilleure viabilité ;
- promouvoir l'utilisation et le respect des normes et spécificités techniques en matière de construction et de maintenance des infrastructures et équipements navals et portuaires ;
- s'assurer auprès des Etats membres, de la mise en application des programmes de modernisation des équipements et l'organisation portuaires ;
- veiller à la mise à jour des registres de recensement des unités opérant sur les voies navigables de la CICOS ;
- élaborer et proposer de mesures d'accompagnement des Etats membres, dans l'exécution des programmes hydrographiques, hydrologiques, hydrométéorologiques et sédimentologiques, de balisage et d'entretien des voies navigables ;
- faire des propositions d'action visant à accompagner les Etats membres dans l'élaboration des réglementations harmonisées relatives à l'exercice de la profession de transporteur fluvial, en matière d'affrètement et d'acconage, de la batellerie, du sauvetage sur les voies d'eau navigables, etc. ;
- veiller à la définition et à la mise à jour des programmes de formation des cadres et agents du secteur de la navigation intérieure, auprès des établissements spécialisés dans la formation, notamment de l'Ecole Régionale de Formation aux Métiers de la Navigation Intérieure (ERFMNI) ;
- définir et proposer des programmes d'adaptation aux évolutions technico-économiques liées au secteur de transport fluvial, en vue de l'amélioration du système de gouvernance des infrastructures et des équipements ;

## **III- Profil et qualités requis pour le Poste**

Le postulant doit remplir les conditions suivantes :

### **III-a. Qualifications universitaires :**

- Etre titulaire d'un Diplôme d'Etudes Supérieures (Baccalauréat ou humanités +5 ans d'études supérieures au moins) dans le domaine de la





navigation par voie d'eau intérieure, de l'économie des transports, de la logistique, ou dans un autre domaine connexe.

**III-b. Expérience professionnelle requise :**

- justifier d'un minimum de cinq (05) années d'expériences professionnelles pertinentes dans le domaine des transports fluviaux et/ou maritimes (navigation, consignation, commission de transport, manutention portuaire, etc.) ;
- avoir une expérience avérée dans la gestion des projets régionaux en matière des transports par voies d'eau intérieure ;
- disposer d'une expérience réussie dans la gestion des relations avec les acteurs du secteur du transport par voies d'eau intérieure, dans les pays du bassin du Congo ;
- Avoir exercé dans le milieu administratif de l'un des Etats membres de la CICOS.

**III-c. Aptitudes et compétences requises :**

- compétences en matière de conception et de gestion des projets ;
- compétences en matière de relations interpersonnelles et de négociation ;
- aptitude à identifier les principaux enjeux stratégiques, les opportunités et les risques ;
- aptitude à activement rechercher, identifier et utiliser les technologies appropriées en vue d'améliorer la réalisation des programmes ;
- compétences en matière d'innovation et de prise de décision ;
- disposer d'une expérience du travail en équipe et d'une aptitude de travail sous pression ;
- avoir le sens de responsabilité et des qualités relationnelles utiles pour gérer les contacts avec les partenaires de l'Institution ;
- avoir une grande capacité de rédaction de fiches techniques, des rapports et de documents de travail et leur présentation à la hiérarchie ;
- bonne connaissance du Bassin du Congo, est un atout ;
- bonne maîtrise de l'outil informatique et des logiciels courants d'usage commun et des logiciels spécifiques pour une gestion des projets ;
- maîtrise d'une des langues de travail officielles de la CICOS (anglais, français et portugais). La connaissance d'une autre langue de la CICOS serait un atout supplémentaire.

**IV- Exigences et pièces à fournir**

Le candidat au poste doit satisfaire aux exigences ci-après :

- être ressortissant d'un des Pays membres de la CICOS ;
- jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité ;





- être âgé de 50 ans au plus, à la date du dépôt de candidature ;
- satisfaire devant les médecins désignés par le Secrétariat Général de la CICOS, aux visites médicales d'aptitudes à l'emploi envisagé ;
- Pour faire acte de candidature, le (la) postulant (e) doit fournir les documents suivants :
  - ✓ une demande d'emploi motivée sur le poste à pourvoir ;
  - ✓ un curriculum vitae ;
  - ✓ un extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif en tenant lieu ;
  - ✓ un certificat de nationalité ;
  - ✓ un extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois ;
  - ✓ les copies certifiées conformes dûment légalisées par les autorités compétentes, des diplômes, titres universitaires et références professionnelles ;
- le (la) candidat (e) retenu(e), devra en outre, compléter son dossier par une décision de détachement, au cas où il est fonctionnaire de son Etat ;
- se soumettre à une période d'essai de trois (03) mois, le poste étant ouvert pour une durée indéterminée.

#### **V- Dépôt des dossiers**

Les dossiers de candidature qui sont recevables du 26 avril au 25 mai 2021, sont déposés, transmis par courrier ou par mail, et adressés à Madame le Secrétaire Général de la CICOS, avec la mention « Recrutement d'un Expert Principal en charges des Infrastructures et des voies navigables, pour le compte de la Commission Internationale du Bassin du Congo Oubangui-Sangha (CICOS) », sis au Building Kilou, 3<sup>ème</sup> étage, Commune de la Gombe, email : [cicos\\_inst@yahoo.fr](mailto:cicos_inst@yahoo.fr), site web : [www.cicos.int](http://www.cicos.int), Kinshasa/République Démocratique du Congo (RDC).

#### **VI- Déroulement du processus de recrutement**

Le Recrutement se fera en trois (03) phases :

- **Phase 1** : Présélection sur dossier pour la constitution d'une liste restreinte des candidats qualifiés ;
- **Phase 2** : évaluation des dossiers des candidats de la liste restreinte ;
- **Phase 3** : entretien oral avec un jury.

#### **VII- Conditions particulières de l'emploi**

- Application des articles 20 à 34 des statuts du personnel de la CICOS, relatifs aux conditions et procédures de recrutement ;
- Disponibilité à plein temps

**NB** : seul(le)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s pour la suite de la procédure.

Fait à Kinshasa, le \_\_\_\_\_

